

Réunion des délégués

PV

Etaient présents :

Pour l'école :	Dominique Paquot
Pour le Bureau restreint :	Esther Gascón ; Raoul Laue ; Valérie Degand
Pour le COFESI :	Carine Ager
Représentants des parents au COPA :	Kathleen de Stoop ; Brigitte Hermans ; Valérie-Anne Nandrin
Délégués ou suppléants des classes :	Accueil (Rita Blanchart) M1 (Marie Degembe) M2 (Christine Desclefs) (Julie Huysmans) M3 (Laurence Desmecht) (Isabelle Seveignes) P1 (Caroline Deleu) (Mireille Diercx) (Alexis Lechien) P2 (Gaëlle Foulon) P3 (Isabelle Desmaret-Bovy) (Maxime Pousseur) P4 (Kim Pham) (Katrien Heinzelmann) P5 (Fabienne Brillon / Virginie de Galard) (Marie Poncelet) P6 (Godelieve Lambin) (Lydie Vivier)
Excusé(s) :	M1 (Pascale Gomez) (Isabelle Simar / Véronique Cassart) M2 (Barbara Vanthienen) M3 (Valérie Delmelle) P2 (Isabelle Lernons) (Sophie Lamote) P3 (Yann Hublet) P5 (Jacques Daelemann)

I – BIENVENUE

II – VIE À L'ÉCOLE

1. CONSEIL DE PARTICIPATION

- Présentation des représentants des parents :

Etaient présents :

- Kathleen de Stoop – Maman d'Antoine de Stoop (P5 – chez Fabienne Brillon et Virginie de Galard), Elisabeth (P3 – chez Isabelle Desmaret-Bovy) et Apolline (M3 – chez Valérie Delmelle)
- Brigitte Hermans – Maman de Lilou Verschueren (M2 – chez Christine Desclefs)
- Valérie-Anne Nandrin – Maman de Guillaume Cornu (M1 – chez Isabelle Simar et Véronique Cassart)

Etaient excusés pour la réunion des délégués:

- Julie Artus – Maman d'Ornella Lacroix (M3 – chez Valérie Delmelle).

- Résumé de l'état des débats et du système de communication

Le COPA est un organe de discussion, où toutes les suggestions peuvent être posées et sont écoutées, mais ce n'est pas un lieu de décision. C'est le PO (pouvoir organisateur) qui prend les décisions (dans ce contexte, les parents membres du COPA et l'AP reconnaissent que le langage des PV peut porter à confusion : les décisions qui y sont consignées représentent les décisions que le PO prend au moment des réunions, après avoir entendu la direction et les représentants des parents, des enseignants et du personnel administratif de l'école).

Singelijm est une des rares écoles à respecter le décret et à organiser un COPA. Des soucis de communication ont eu lieu, mais tout est mis en œuvre pour organiser une communication la plus fluide possible et dans une totale transparence :

- Le premier PV a été transmis via les cartables. On y faisait mention au fait qu'une adresse du COPA serait créée pour les communications aux parents membres du COPA. Cette boîte mail a été créée (copa@ecolesingelijm.be) ;
- L'adresse email en question est une boîte « automatique » - une réponse automatique est envoyée pour garantir la réception, mais il n'y aura pas, sauf exception, de réponse personnalisée. En revanche, TOUS les emails reçus sont imprimés et relayés lors des discussions du COPA.
- Les parents qui le souhaitent peuvent toujours transmettre leurs suggestions ou questions via l'email de l'AP, qui fera suivre ou pourra si nécessaire apporter des éléments de réponse.
- Le COPA n'organise pas de sondage ou de référendum auprès des parents. Les PV sont transmis ou rendus disponibles via les sites internet pour information. Les parents qui le souhaitent peuvent réagir / questionner / suggérer, mais cela reste de leur responsabilité.
Pour faciliter la possibilité de réagir, l'AP a envoyé un email rappelant la possibilité offerte aux parents de réagir, en proposant un formulaire, mais si celui-ci ne convient pas aux parents, libres à eux de réagir par d'autres canaux de communication.
- Enfin, le COPA est ouvert à tous, tous les parents qui le souhaitent peuvent assister aux débats en qualité d'observateurs (sans prise de parole). La prochaine réunion aura lieu au mois d'octobre (le 21 octobre à 20h15 à l'école).

Il est interpellant que de nombreux parents se plaignent de l'absence de transparence, ou du manque de communication de l'école mais que le COPA ne reçoive qu'un nombre très limité de réactions. Et il ne ressort pas de la responsabilité de l'école de formaliser un canal de communication entre les parents et leurs représentants au COPA, mais bien des parents eux-mêmes, via l'AP notamment.

Concernant le dossier des cours philosophiques, aucune décision n'a encore été prise. Il s'agit d'un dossier complexe, des discussions ont lieu au COPA, et une conférence sera organisée courant 2013-14 pour élargir le débat. La décision finale reviendra cependant au PO.

2. CLASSES DE MATERNELLES

Il y a beaucoup trop d'enfants en retard en maternelles. De nombreux parents amènent leurs enfants, et donc circulent dans l'école, jusqu'à 9h45, voire 10h. C'est déstabilisant pour tous, enfants comme enseignants, et cela perturbe le démarrage de la journée. Pourtant cette première tranche horaire de la journée est capitale pour nos petits (accueil, ateliers, etc.).

Les délégués des classes maternelles sont invités à relayer ce problème auprès des parents de leurs classes.

3. PROJETS POUR L'ANNEE PROCHAINE

- Travaux prévus pendant l'été : changement des châssis côté cour de récréation, y compris la pose de porte-fenêtre pour les classes de maternelle du rez-de-chaussée (entre le 2 juillet et le 18 août). Les châssis côté Woluwe seront changés durant l'été 2014.
- Le dossier du pont au-dessus de la Woluwe est toujours en attente d'approbation finale par la commune. Toutes les instances précédentes ont marqué leur accord.
- Le site web de l'école va être revu entièrement pour en faciliter les mises à jour et l'interactivité.
- Volonté d'informatiser la communication vers les parents, pour des raisons tant écologiques qu'économiques (actuellement 40.000 photocopies par an !). De nombreuses écoles fonctionnent uniquement via email, mais ceci implique que tous les parents aient un accès internet avec adresse-mail de référence pour la famille et que l'école puisse avoir accès à cette adresse email.
 - L'idée de transmettre les communications via les délégués, qui feront le relais aux parents, paraît inefficace (les délégués n'ont pas toutes les adresses, ne sont pas toujours présents, etc.). Il semble plus judicieux que l'école envoie les communications directement (sans l'intermédiaire des délégués), soit via email, soit via le site internet de l'école (actuellement en révision) avec un système d'emails d'alerte ? Solution à creuser.
 - Les assistants soulignent qu'il est important ce soit l'école qui collecte les adresses email, via la fiche de renseignements officielle, moyennant une autorisation explicite des parents d'utiliser leur adresse email pour les communications.
 - De plus, il est nécessaire de prévoir une solution alternative pour les parents n'ayant pas d'accès à l'email.

4. AGENDA DE FIN D'ANNEE

Les traditionnels petits déjeuners de fin d'année sont possibles, moyennant prise de contact du délégué vers l'enseignant pour l'organisation. Les dates sont imposées, et la tranche horaire prévue est de 8h30 à 9h30 :

- Accueil, M1, M2 : vendredi 28 juin
- M3, P1, P2 : mardi 25 juin
- P3, P4 : mercredi 26 juin
- P5, P6 : pas de petit déjeuner, mais organisation d'un repas élèves-enseignants. La date relevée est le jeudi 27 juin à midi).

III – Comité des Fêtes (COFESI)

La Fancy Fair cette année a été une très belle fête, et un grand succès pour tous, élèves, enseignants et parents. L'ambiance y a été très chaleureuse, et les liens entre tous les intervenants de l'école s'en sont trouvés encore renforcés.

Le Cofesi remercie tous les parents qui ont aidé aux préparatifs et rangements de la fête (à 19h samedi soir tout était terminé !). Le Cofesi remercie également tout particulièrement la communauté grecque qui a, comme chaque année, travaillé d'arrache-pied pour offrir une multitude de délicieux repas, ainsi que le stand italien qui a également été fort apprécié.

Remarques et suggestions des délégués :

- La décoration de cette année a vraiment fait l'unanimité et a contribué grandement à la magie de la fête.
- La date était un peu tardive... D'ordinaire la Fancy Fair a lieu en mai, mais cette année, avec les longs weekends et les classes de découvertes, le 1^{er} juin était la seule date possible.
- Suggestion d'organiser un film « professionnel » du spectacle, à vendre par la suite aux parents demandeurs. Cette année, une maman a déposé son film et ses photos au Cofesi, qui pourra faire suivre aux parents intéressés.
- Eternel problème de manque de visibilité du spectacle et de l'incivilité de certains parents. La pose de gradins a été étudiée et n'est pas envisageable (manque de stabilité du sol, manque de place, prix trop élevé).
- Chaos à la sortie du terrain à la fin du spectacle : ce problème a déjà été soulevé au sein de l'équipe éducative et des solutions seront apportées l'an prochain.
- Les parents ont été très touchés par la lettre de remerciement reçue après la Fancy Fair.

Il est trop tôt pour connaître le bénéfice financier de la Fancy Fair, mais celui-ci devrait atteindre le niveau du bénéfice de l'an dernier (env. 15-16.000€).

Les investissements financés par le Cofesi cette année ont été (liste non exhaustive) :

- Saint-Nicolas (2500€, récurrents chaque année)
- Livres pour la bibliothèque (1500€, récurrents chaque année)
- Matériel pour les ateliers du vendredi après-midi
- Four à céramique
- Matériel pour la cour de récréation des maternelles

Le projet de modernisation des modules de jeu de la plaine est à l'étude pour 2013-14.

Le Cofesi tient également à faire tout spécialement un « coup de chapeau » à M. le Directeur, Dominique Paquot, pour tous les changements déjà apportés dans l'école depuis qu'il a repris la direction.

IV –L'ASSOCIATION DES PARENTS

1. DEBRIEFING DES PROJETS

Circulation :

- Quelques changements ont eu lieu cette année (le feu, les bus de l'EI sur la chicane le matin et à 15h30...) et globalement tout fonctionne correctement, surtout le matin. La période 15h25-15h45 reste particulièrement difficile par contre.
- Bon investissement des parents bénévoles, dont certains ont même suivi une formation avec examen certificatif à la clé ! Un dîner de remerciement à l'équipe est organisé le 13 juin.
- 5 élèves de 5^e primaire ont également suivi la formation et passé (brillamment !) l'examen. Ils pourront dès l'année prochaine participer à l'aide à la circulation du matin ou de l'après-midi.
- Attention, dès accord de la commune, la zone « Kiss & Ride » côté école va être modifiée en zone « **bus – stationnement interdit de 7h à 17h** ». Il ne sera dès lors plus autorisé de s'y garer pendant ces heures. En revanche, la zone bus actuelle (en face du terrain) redeviendra une zone de stationnement classique.

Bibliothèque: Grand merci à tous les bénévoles de l'équipe ! Un petit déjeuner a été organisé en remerciement ce mardi 11 juin. L'école est à la recherche de **bénévoles pour l'encodage des livres cet été** :

- entre le 16 août et le 15 septembre
- entre 7h et 17h
- 1 PC à disposition (à l'école) pour encodage dans le programme bibliothèque.

Toute personne intéressée (même pour quelques heures !) peut prendre contact avec Anne François (via l'AP) ou Anne Ferrard (via le Secrétariat de l'école).

2. NOUVELLES NOMINATIONS AU BUREAU

Suite aux départs de Amélie Magery et Alejandra Panighi, que nous remercions pour leur travail de cette année, le bureau est ravi d'acter les nominations de :

- Marie Zagheden, maman de Manon Klemm et actuellement déléguée de la classe d'Accueil (Rita Blanchart), et
- Cristina Tinelli, maman de Pietro Pofferi et actuellement déléguée de la classe de P3 (Isabelle Desmaret-Bovy).

3. AUTRES

L'AP a été interpellé par certains parents afin de relayer à tous les parents des initiatives commerciales. L'ensemble des délégués présents s'accorde à penser qu'il faut refuser d'être ce relais. L'AP n'a pas vocation commerciale, ni même de sponsor d'initiative commerciales – auquel cas un cadre fixe devrait être fixé (que peut-on accepter ou refuser). Même l'idée de réserver une partie du site internet de l'AP à de telles initiatives est rejetée.

EXCELLENTE VACANCES A TOUS !
